

Collectif Garder le Vivant

Sauvegarde des Espaces Naturels Préservés

Creuse – Indre – Haute Vienne – Vienne



Acteurs économiques, Associations, Élus, nous devons et voulons contribuer par l'action politique à la nécessaire transition énergétique.

Quel que soit notre niveau de responsabilité, nous sommes de plus en plus nombreux à nous interroger sans oser dire que **cette filière des éoliennes** industrielles géantes de près de 200 mètres de haut (subventionnée à hauteur de 40,7 Milliards d'Euros sur vingt ans^{1, 2}) **n'est pas adaptée aux espaces naturels préservés de nos campagnes, forêts, prairies bocagères, zones humides aux milliers d'étangs de Creuse – Indre – Haute Vienne – Vienne.**

Avant qu'il ne soit trop tard, le moment est venu d'afficher ouvertement ce que nous devons construire pour l'avenir de nos territoires, menacés par la prolifération anarchique de titanesques projets éoliens.

Jusqu'alors majoritairement préservés de l'agriculture industrielle intensive, des pesticides et des engrais polluants, nos pâturages, notre bocage et nos forêts, participent largement à la captation du carbone dans les sols et restent parmi les derniers refuges des oiseaux, insectes, espèces sauvages animales et végétales, face au bétonnage et à l'artificialisation galopante des sols.

A l'échelle de nos départements se concentre un nombre incalculable de projets d'éoliennes industrielles géantes qui portent atteinte à notre identité, aux labels reconnus à l'échelle mondiale comme l'UNESCO ou le Ministère de la Culture et comme hauts lieux de la riche biodiversité des biotopes (*Natura 2000*, Ramsar, zones bocagères, PNR de la Brenne...).

Si nous n'y prenons pas garde, nous risquons de tout perdre et de compromettre irrévocablement un des axes essentiels de notre économie du futur : le tourisme nature.

¹ Rapport de la Cour des Comptes / 2018.

² Julien Aubert, Député & Rapporteur Spécial, « Ecologie, Développement et Mobilité durable », Rapport N°1990, Assemblée Nationale, 5 Juin 2019, France. Le coût total du soutien public à l'éolien (terrestre et en mer) est compris entre 72,7 et 90 milliards d'euros.

Comment faire de l'activité touristique, compétence partagée de nos communautés de communes et départements, un axe de développement économique complémentaire de l'artisanat et de l'agriculture, sans prendre en compte toutes les dimensions de notre territoire ? Comment encourager ceux qui désirent investir dans nos espaces naturels préservés, garants de la biodiversité, de nos paysages et de notre patrimoine architectural ?

- De 2000 à 2010, les surfaces de grands espaces toujours en herbe ont diminué de 7,9 %.
- Au 1^{er} avril 2018, en France 26 % des espèces évaluées sont éteintes ou menacées
- De 1989 à 2017, 22 % des oiseaux communs spécialistes ont disparu de métropole
- De 2006 à 2016, en France 38 % des chauves-souris ont disparu.
- De 2006 à 2015, 65 758 ha ont été artificialisés en moyenne chaque année, soit 94 000 stades de football.

L'ensemble de nos territoires de Creuse, Indre, Haute Vienne et Vienne participent à la sauvegarde de la biodiversité, bien commun aujourd'hui très fragile³.

L'avenir d'un territoire se construit à partir de son histoire. Si nous l'oublions, nous perdrons encore de la population dont le maintien ne peut être assuré que par l'arrivée de nouveaux résidents. Combien serions-nous demain dans la perspective d'un environnement défigurés ?

Si nous n'y prenons garde, nous risquons de tout perdre et de compromettre l'axe essentiel de l'économie du futur, l'Agriculture, l'Artisanat, le Tourisme.

Si les éoliennes industrielles peuvent être bienvenues dans les terres déjà artificialisées, elles ne sont pas les bienvenues dans les sols naturels vierges préservés et agricoles.

Le moment est venu pour nous d'afficher ouvertement notre position contre les projets éoliens qui minent nos campagnes avant qu'il ne soit trop tard.

Nous comptons sur votre engagement et attendons votre implication sur :

garderlevivant@gmail.com

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de notre meilleure considération.

³ Biodiversité, "Les chiffres clés - Edition 2018", Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

Les premiers (ères) signataires qui s'associent à ce collectif :

Jean-Michel CLÉMENT, Député de la Vienne (3e circonscription)

Nicolas FORISSIER, Député de l'Indre (2e circonscription)

Julien AUBERT, Député du Vaucluse (5^e circonscription), Président de la Commission d'enquête sur l'impact économique, industriel et environnemental des énergies renouvelables, sur la transparence des financements et sur l'acceptabilité sociale des politiques de transition énergétique

Vanik BERBERIAN, Président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF), Maire de Gargilles-Dampierre (36)

Gil AVEROUS, Maire et Président de Châteauroux Métropole

Antoine WAECHTER, Coprésident du mouvement écologiste indépendant

Luc FONTAINE, Président de l'AHTI, Association des hébergeurs Touristiques de l'Indre et des Départements Limitrophes & Vice-Président de Destination Brenne

Michel ONFRAY, Philosophe et Essayiste français

Frédérique VRIGNAT, Vétérinaire, Conseillère municipale, Le Blanc

Alain GIRAUD, Adjoint au maire de Liglet

Xavier BOUYER, Directeur de l'Abbaye de Saint Savin

Emmanuel LE GRELLE, Directeur de La Vallée des Singes

Pierre DUMONT, Président de l'association "Vivre en Boischaut", Conseiller municipal de Pommiers (36), Chef d'entreprise, administrateur du Festival 'Chopin' de Nohant.

Caroline DECLERCQ-FONTAINE, Hébergeur Touristique

Roselyne TEXÈDRE, Adjointe au maire de St-Maurice la Clouère et Conseillère Communautaire du Civraisien en Poitou

Régis SIROT, Maire de Persac

Betty BERTIN, Hébergeur Touristique

Pascal VRIGNAT, Maître de Conférences, Université d'Orléans, IUT de l'Indre

Linda ASHCROFT, Ecrivaine

J-Y CLEMENT, Directeur artistique du Festival de Nohant et des Lisztomanias de Châteauroux

Patrice BOIRON, Maire de Neuillay-les-Bois, Expert Forestier

Alain GOURINAT, Maire de Pommiers, Vice-président de la CDC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Martial DRUI, Maire de Sauzelles

Jean-Pierre NANDILLON, Maire de le PECHEREAU, Vice-président de la CDC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse

Paul FOULATIER, Maire de Velles

Jean-Paul ARNAUD, Maire de Saint Marcel

Yves HENRY, Professeur au Conservatoire National Supérieur de musique et de danse de Paris, Président du Festival Chopin de Nohant

Françoise CHANDERNAGOR, Femme de lettres française. Membre de l'Académie Goncourt

Alain DUAULT, écrivain, musicologue, ancien Président du Festival Chopin Nohant

Ghislaine NADAUD, Présidente de l'Association Pour le Patrimoine du Pays de Bélâbre

Jacques TROTIGNON – Directeur de Chérine, Association Gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de Chérine (Brenne, Indre)

Philippe RIFFAUD-LONGUESPE, Directeur – Musée et Site Archéologiques d'Argentomagus, CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Edith VACHAUD, Maire de Ruffec, Indre

François MIGNET, Ancien Directeur du Parc Régional de la Brenne

Christian WODRINSKI, Conseillé municipal de Saint Benoit du Sault

Gérard COULON, Conservateur en chef du patrimoine, archéologue et historien

Gilles CLEMENT, jardinier, paysagiste, botaniste, entomologiste, biologiste et écrivain français

Pierre GABILLAUD, Conseillé municipal de Saint Benoit du Sault

Brigitte PENICAUD, Artiste, Prissac

Patrick ISAMBERT, Médecin, Adjoint au Maire de Saint Benoît du Sault

Gérard GENICHON, Président de la Fédération des Chasseurs de l'Indre

Patricia DARRE, Ecrivaine, ex animatrice sur France Bleu, Candidate à la Mairie de La Châtre.